



COMMUNIQUÉ CGT

suite au Comité Social d'Administration Centrale CSA d'AC du 26 février 2026

Sobriété énergétique, économies d'énergie, oui, mais pas encore sur le dos des agents !

« Allez, une petite demi-heure de plus pour boucler ce dossier. Je peux bien faire ça pour ne pas entraver le travail qui impacte les collègues et les services et avoir l'esprit tranquille ce soir. Bon en fait j'y suis resté-e plus d'une heure. Dommage mon compteur est déjà au-delà des 12 h récupérables mais de toute façon, ma charge de travail ne me permettrait pas de les poser ».

→ Le Rapport Social Unique (RSU) 2024 fait apparaître plus de 235 000 heures « écrêtées » en AC, soit l'équivalent de 6 jours en moyenne par agent (en hausse par rapport à 2023).

C'est pour la CGT, une augmentation du temps de travail camouflée et non rémunérée.

L'administration veut imposer **4 jours de congé obligatoires** aux agents pour faire des économies d'énergie (15 mai, 13 juillet, 24 et 31 décembre).

La CGT se pose la question : ne pourrait-on pas prendre 4 jours sur les heures supplémentaires perdues par les agents pour fermer les bâtiments en transformant ces heures en Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour toutes et tous (télétravailleurs ou non) ?

Refus de l'administration d'accorder des ASA.

La CGT vote contre la modification du règlement intérieur comme les autres organisations syndicales.

Un nouveau CSA sera convoqué sur cette question et sur les jours de fermetures.

Suppression de la MCIPREB (DGEC /DGALN)

Mission de Coordination Interministérielle du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments

La suppression de cette mission s'inscrit dans un cadre plus global de politiques gouvernementales de **baisse de dépense publique en faveur de la rénovation énergétique**, en démontre à la fois les derniers PLF présentés par les gouvernements successifs les dernières années, ainsi que les lois de finances elles-mêmes adoptées.

Les agent-es concerné-es (excepté une personne) rejoindront trois sous-directions à la DHUP, sans modification de leurs missions.

L'administration assure que malgré la perte d'un poste récupéré par la DGEC, l'intégration des missions à certaines sous-direction de la DHUP avec une coordination rattachée auprès du directeur sera plus efficace.

La CGT alerte sur une crainte de dilution de cette coordination au gré des multiples priorités gouvernementales changeantes et les feuillets annuels de menaces de larges diminutions ou suppressions d'aides publiques relatives à la rénovation énergétique.

→ Point de l'ordre du jour soumis au vote : **la CGT s'est abstenue.**

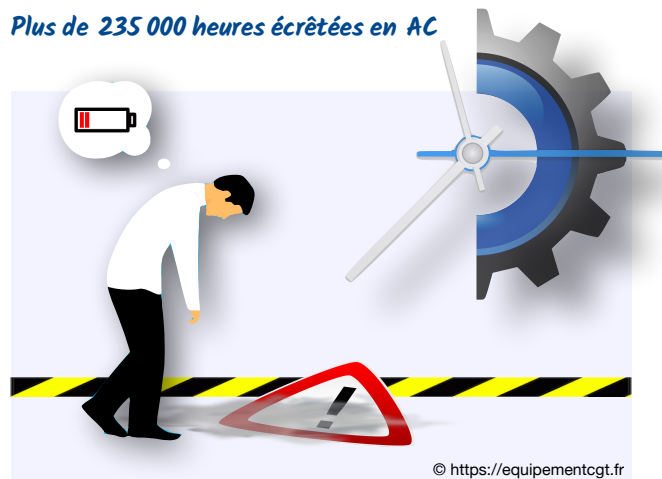
Rapport social Unique 2024

La CGT remercie les équipes qui ont co-construit ce document qui permet de travailler sur des éléments statistiques partagés.

Ceux-ci révèlent notamment l'augmentation significative des **heures écrêtées** et des **accidents du travail**.

→ La CGT s'appuiera sur ce document pour informer les agents et étayer ses propositions revendicatives autant que de besoin.

Plus de 235 000 heures écrêtées en AC



© <https://equipementcgt.fr>

Point sur les effectifs en Administration centrale

450 postes non pourvus en 2025 ...

Outre l'insuffisance des plafonds d'emploi pour mener à bien les politiques publiques, le nombre conséquent de postes non pourvus **notamment dans les directions supports** est inquiétant.

Le manque d'attractivité est questionné en lien avec le sens des missions exercées, les perspectives de déroulement de carrière et les conditions de travail en AC.



Le syndicat CGT d'administration centrale Équipement / Environnement syndique les agents en poste dans les services de l'administration centrale du pôle ministériel, quels que soient leur statut et leur implantation géographique.

Vous pouvez joindre les permanent-e-s de notre syndicat :

- Isabelle ROBERT, isabelle.robert@developpement-durable.gouv.fr
- Jacques GIRAL, jacques.giral@developpement-durable.gouv.fr
- Anne-Colette Lantheaume, anne-colette.lantheaume@developpement-durable.gouv.fr
(Tour Séquoïa, bureau 29-53, tél. 01 40 81 90 78)

Pour adhérer à la CGT AC, vous pouvez renseigner notre formulaire en ligne : [Adhésion](#)

Retrouver toutes nos publications (déclarations, compte-rendus d'instance, communiqués...) sur le site internet de la Fédération CGT Équipement - Environnement : <https://equipementcgt.fr/spip.php?rubrique674>



Syndicat CGT d'Administration Centrale : Syndicat-Cgt.Ac@i-carre.net

Ministères Transition écologique - Aménagement du territoire - Transports - Ville et Logement